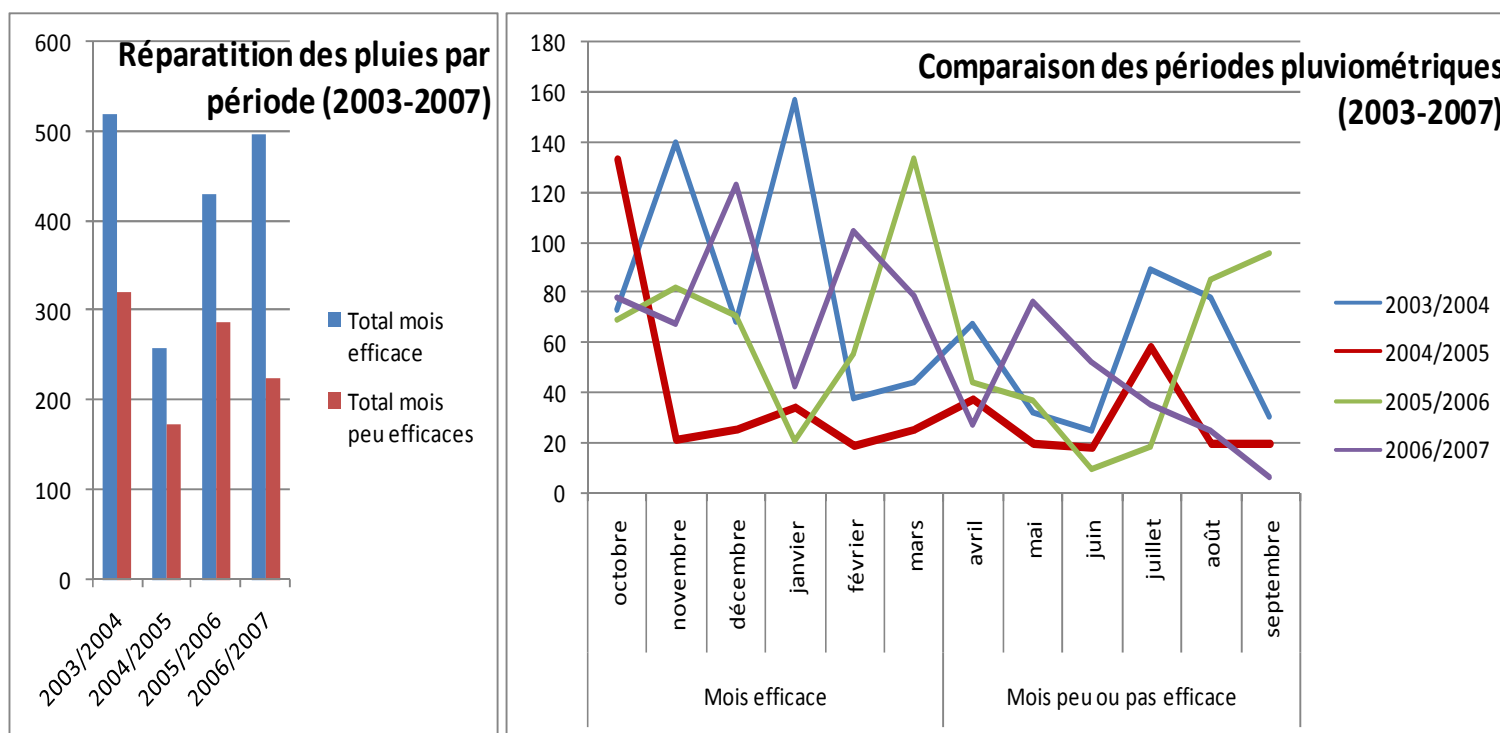


Le manque de pluie en 1989 a motivé la construction du barrage de Borfloch. En 1993, lors de l'inauguration de cet ouvrage, Belle-Île semblait à l'abri des pénuries, les réserves ayant été multipliées par 2,5. Les certitudes étaient telles qu'à l'époque il a été décidé de supprimer la station de pompage de Locquetas (décision confortée par les risques de pollution liés à la décharge de Chubiguer à l'époque non contrôlée).

La rupture, accidentelle et technique, d'alimentation des réseaux survenue en 2003 et la difficile gestion qui s'en est suivie a rappelé aux élus la fragilité de la filière d'eau insulaire. Malgré cet événement, l'île vivait dans une certaine aisance en eau, rien ne laissait présager la situation de 2005.

Pour évoquer la pénurie de 2004/2005, la meilleure chose est d'analyser les chiffres. Mais, avant cela, il convient d'expliquer la notion de « pluie efficace ». Elle est à relier au mois pendant lesquels les pluies occasionnent un ruissellement propice à la reconstitution des stocks. Il s'agit de la période allant d'octobre à mars. À contrario, à partir du mois d'avril, la végétation puise toute l'eau pour son propre développement et, à partir du mois de juillet, le sol, plus sec, doit être à nouveau et longuement imbibé avant que ne s'amorce un écoulement exploitable.

	Mois efficace							Mois peu ou pas efficace						
	oct,	nov,	déc,	janvier	février	mars	Total	avril	mai	juin	juillet	août	sept,	Total
2003/2004	73,2	140,4	67,8	157	37,2	44,2	519,8	67,6	32	24,6	89	77,8	30,2	321,2
2004/2005	133,4	21,6	25,2	34,6	19,4	25,2	259,4	37,2	20,2	18,2	58,6	20,2	19,6	174
2005/2006	68,6	82	70,4	21	55	133,4	430,4	44	36,4	9,4	18,4	85,2	95,4	288,8
2006/2007	78	68,2	123,4	42,6	105,2	79	496,4	27,8	76,8	52,6	36	24,8	6,6	224,6

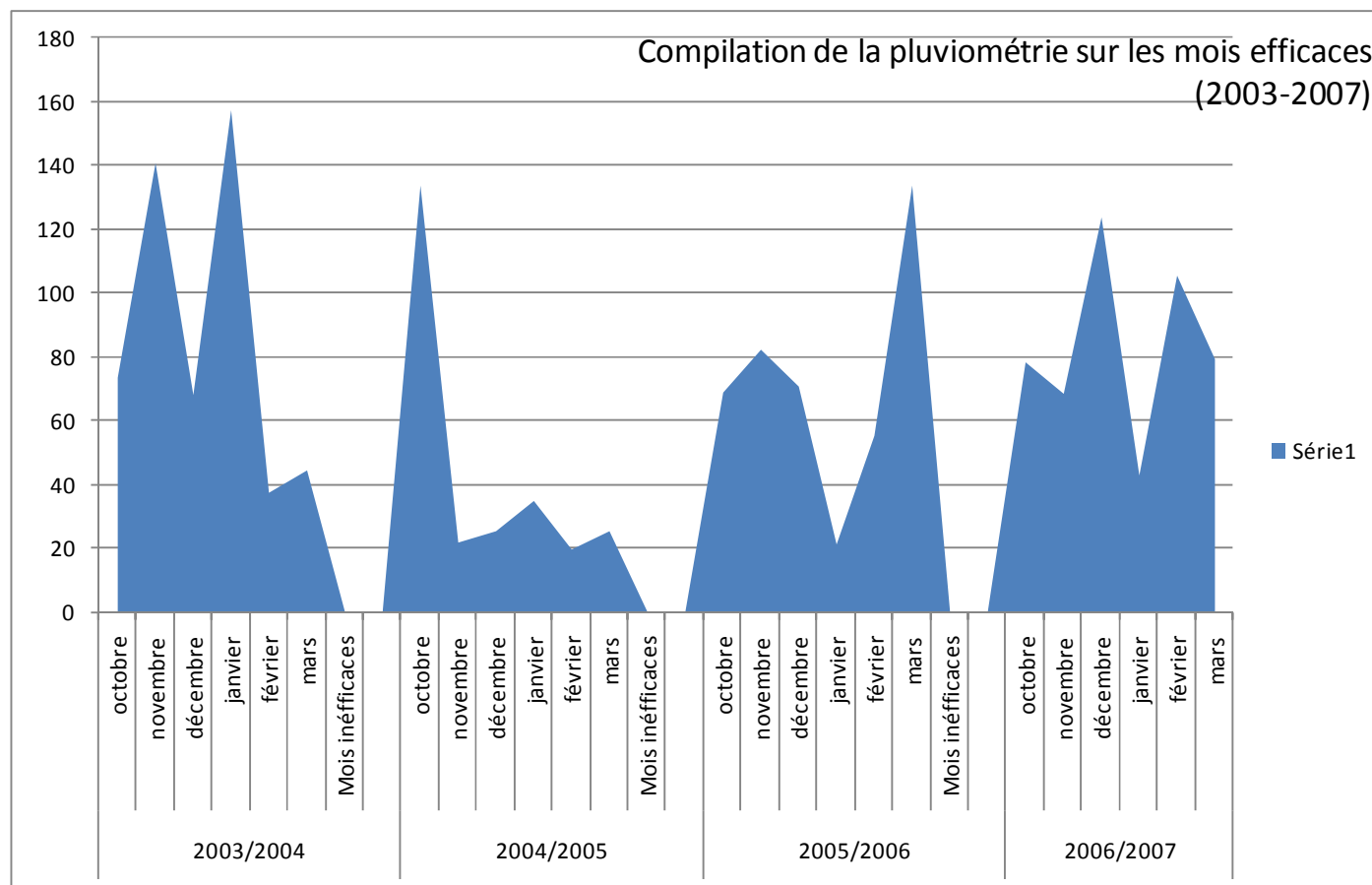


La période 2004/2005 se singularise des autres et une analyse plus fine permet de se rendre compte que :

- La pluviométrie totale des mois efficaces est plus basse de près de 46 % par rapport à celle enregistrée entre 2003 et 2007.
- Entre novembre 2004 et mars 2005, le déficit en précipitations n'a pas permis de pomper dans les vallons pendant ces mois habituellement efficaces et donc de constituer les réserves pour la saison estivale.

C'est à partir du mois de novembre 2004, et ce malgré un mois d'octobre près de deux fois excédentaire en pluie par rapport à la moyenne des mois d'octobre entre 2003 et 2007, que les causes de la pénurie se sont très rapidement mises en place.

Le retour des « pluies efficaces » est intervenu à la mi-février 2006. À partir de cette date, le ruissellement direct dans les retenues et l'activation des six pompages dans les vallons ont donc permis une reconstitution des stocks, confortée à partir du mois de mars 2006 par les 2 unités mobiles de dessalement des Grands Sables. L'été 2006 pouvait alors être envisagé avec une relative sérénité, mais pas sans surveillance.



Lorsque les ruissellements sont suffisants, les stations de pompage permettent de récolter 12 000m³ d'eau/jour. Mais, il faut bien considérer que la question du ruissellement est complexe, la pluviométrie n'est qu'un facteur parmi d'autres ; peuvent entrer en ligne de compte la répartition des pluies dans l'année, l'état de la végétation, l'évaporation (vent, soleil), ... ce qui complexifie largement la gestion de l'eau qui fonctionne depuis 20 ans à flux tendu, nous exposant à la répétition d'une crise difficilement prévisible. Une crise qui peut surgir sans prévenir et dont la durée est indéterminée.

Pour exemple, au 5 octobre 2010, le niveau des barrages est déjà inférieur au seuil de vigilance fixé à 400 000 m³... Si la pluviométrie devait rester faible, nous serions dans la même situation qu'en 2004.

C'est de la pénurie de 2005 que sont issues les réflexions actuelles sur notre filière eau. Les enjeux majeurs de notre territoire autour de cette question préoccupent tout autant les insulaires que nos partenaires continentaux. Leur appui technico-financier nous a permis de dépasser la pénurie de 2005, mais ils nous indiquent déjà leur réticence à nous accompagner une prochaine fois si des moyens de sécurisation ne sont pas mis en place.

De nombreuses études ont abouti à la signature d'un accord associant CCBI, Syndicat Départemental de l'Eau, Conseil général du Morbihan et Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le projet retenu à ce jour est guidé par le pragmatisme et sera voté par les élus communautaires à la suite de l'enquête publique.